



# demain MON TERRITOIRE



— IDÉES ET SOLUTIONS...



**ADEME**



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

---

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Une opération soutenue par :



# Bouger

## autrement

### dans mon territoire

« demain MON TERRITOIRE »

Mobilité urbaine 



?

## Pourquoi se déplacer différemment est important ?

**Embouteillages, bruit, pollution... Repenser les déplacements en zone urbaine est une urgence. C'est un challenge puisqu'il faut changer les habitudes collectives et individuelles.**

Les alternatives au « tout-voiture » contribuent à revaloriser l'image d'une collectivité, elles permettent de réaliser des économies et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Elles doivent être attractives et performantes, sûres et accessibles à tous, adaptées à chacun - jeunes ou seniors, publics modestes ou aisés.



Une opération soutenue par :





## Comment faire ?

- **On stimule la mobilité active, vélo ou marche, avec des cheminements piétonniers aménagés (bancs, éclairage...), et des itinéraires favorables aux vélos.** On complète par d'autres actions, comme des stationnements vélos sécurisés, l'installation de bornes de gonflage, l'animation d'ateliers réparation ou encore la sensibilisation des jeunes.
- **Pour des déplacements plus vertueux en voiture, place au collaboratif.** Le covoiturage dans le territoire et sa périphérie est encouragé en mettant à disposition des habitants une plateforme locale de mise en relation et en créant des aires de covoiturage pratiques et bien signalées. On favorise l'autopartage, avec la possibilité de louer des voitures partagées en libre-service, ainsi que des places de stationnement dédiées et/ou gratuites.
- **On investit dans des transports publics plus propres, avec l'achat de véhicules à faibles émissions** (électriques, hybrides ou roulant au gaz naturel). Des navettes à faibles émissions circulent en centre-ville. On développe les « bus à haut niveau de service », qui roulent sur une voie séparée comme les tramways et on met des parkings relais aux bouts de la ligne.
- **En centre-ville, on limite la vitesse** pour ne pas mettre en danger cyclistes, piétons et adeptes de la trottinette.
- **On met en place un service de transport à la demande** (minibus qui conduisent les habitants dans les zones non desservies par les lignes régulières, à l'heure de leur choix) pour compléter l'offre de transport en commun.
- **On met en place une zone à faibles émissions** pour interdire les véhicules les plus polluants de circuler en ville.
- **On valorise les comportements les plus vertueux** (système incitatif de récompenses, valorisation des initiatives...).
- **On encourage l'intermodalité** pour permettre aux habitants de combiner plusieurs modes de déplacements (vélo + train, trottinette + bus...) et rendre l'offre de transports en commun plus attractive.



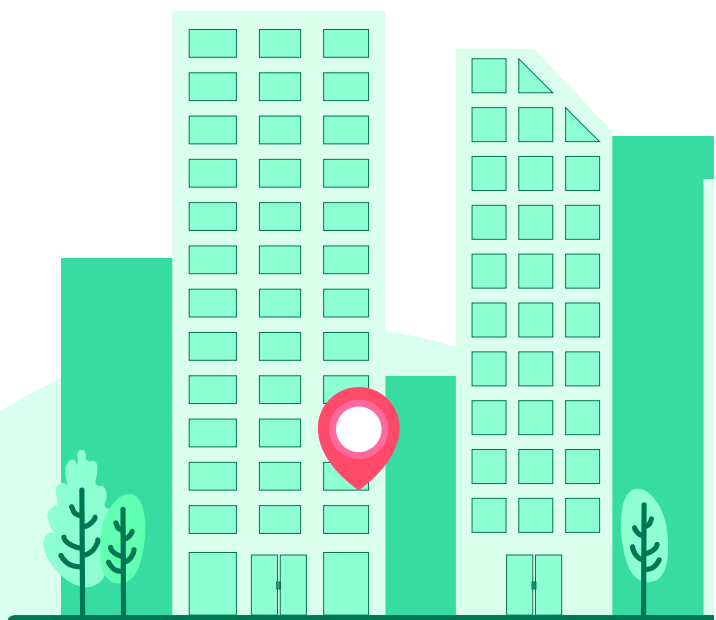
%

chiffres  
clés

# 40 %

des trajets quotidiens parcourus en voiture font moins de 3 km et sont **deux fois plus polluants** en milieu urbain que sur la route.

(ADEME)



# 25 millions

de personnes **affectées par le bruit des transports**, dont **9 millions exposées à un niveau critique pour leur santé.**

(Anses)



## Ils le font déjà !



**Commune  
d'Auvergne-  
Rhône-  
Alpes**  
**2 700  
habitants**

### Un « pedibus » emmène les enfants à l'école.

C'est un ramassage scolaire, avec une ligne, un horaire et plusieurs arrêts mais... sans bus. Les parents ou des bénévoles se relaient pour accompagner à pied une quarantaine d'enfants, sans polluer et sans danger. Soutenue par la mairie, l'initiative crée du lien social et aide les nouveaux habitants à mieux s'intégrer.



**Commune  
de Guyane**  
**11 200  
habitants**

### Réalisation d'un schéma vélo ambitieux en proposant un réseau de voies favorisant des déplacements doux.

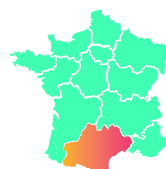
Cette initiative permet de désengorger l'axe principal, de réduire l'empreinte carbone, mais aussi de réduire le taux d'accidents des piétons, cycles et vélomoteurs.



**Grande ville  
des Pays-  
de-la-Loire**  
**142 000  
habitants**

### Un service de location publique de bicyclettes avec 2/3 de vélos électriques, avec des tarifs incitatifs, qui comprennent l'entretien et des formules de location à la journée, au mois, au trimestre ou à l'année.

Ce service est complété par des places de stationnement réparties dans quatre consignes sécurisées, auxquelles les cyclistes accèdent par un badge nominatif délivré par le bureau de location.



**Grande  
Métropole  
d'Occitanie**  
**848 000  
habitants**

### Un service de covoiturage, local et gratuit, pour inciter à partager les trajets quotidiens.

Cette plateforme, accessible sur smartphone et tablette, met à disposition des conseillers mobilité pour composer son groupe de covoiturage. Des conventions sont signées avec les entreprises et les administrations pour élargir le vivier des utilisateurs.



**Commune  
rurale en  
Normandie**  
**954  
habitants**

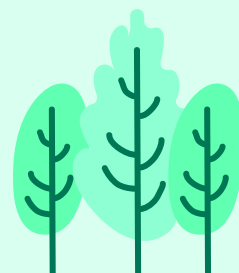
### Autopartage d'un véhicule électrique, au prix de 6 € la demi-journée ou 10 € la journée, pour les habitants, les résidents secondaires ou les touristes.

Cet autopartage permet aux personnes sans véhicule de se déplacer dans ce territoire peu desservi par les transports en commun.

# 30 min

de marche ou de vélo par jour  
**réduisent de 30 % le risque  
de maladies** (cardio-vasculaire,  
diabète, cancer).

(Santé Publique France)





## Futur(e) élu(e), je peux...

- Développer l'usage du vélo et du vélo électrique**, avec des aménagements comme les itinéraires réservés et des zones de circulation apaisée.
- Proposer un service de location de deux-roues** ou un service d'autopartage.
- Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques ou des stations de ravitaillement en carburants alternatifs.**
- Proposer des avantages aux voitures moins polluantes :** stationnement, accès à une zone délimitée / zone à faibles émissions.
- Encourager le covoiturage en mettant en ligne, pour tous, **un outil de mise en relation** (numérique et téléphonique).
- Mettre en place un « plan marche » :** en lien avec les associations, les commerçants, les écoles... prévoir des itinéraires sécurisés et arborés...
- Impliquer mes concitoyens par la participation à des événements :** Semaine européenne de la mobilité, Challenge de la mobilité, Défi « Au boulot, j'y vais à vélo »...



EN SAVOIR PLUS ET PASSER À L'ACTION :

[www.demain-mon-territoire.ademe.fr](http://www.demain-mon-territoire.ademe.fr)